

ENSEIGNANT.E.S : EMMENEZ VOTRE CLASSE DANS UNE FERME PEDAGOGIQUE !

Année scolaire 2022 – 2023



Parce que les animaux aident à grandir et que les rencontrer « en vrai » est une expérience enrichissante, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer propose aux enseignant.e.s jusqu'à 700€ pour une sortie dans une ferme pédagogique.

L'année passée, 3900 élèves dans 190 classes maternelles ou élémentaires ont bénéficié de ce dispositif.

RÈGLEMENT

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Enseignant.e.s en maternelle ou en élémentaire avec un projet pour leur(s) classe(s) comprenant une sortie dans une ferme pédagogique pour y découvrir les animaux, pendant l'année scolaire 2022-2023.
- Plusieurs classes d'une même école peuvent postuler.
- École publique ou privée sous contrat sur le territoire national (départements et territoires d'outre-mer compris).
Nb : Les écoles privées hors contrat ne sont pas éligibles.

QUELLE AIDE FINANCIERE ?

- **Jusqu'à 700€ par classe** pour les coûts liés à la visite d'une ferme pédagogique : transport et activités éducatives autour des animaux domestiques et familiers.
- La moitié de la somme accordée pourra être versée avant la sortie. La seconde moitié sera versée sur présentation de l'ensemble des factures acquittées et un compte rendu de la visite.

FAIRE VOTRE DEMANDE

- Renseignez le formulaire en ligne sans oublier de joindre les documents administratifs demandés : www.fondation-apsommer.org/financement

CALENDRIER

- Date de clôture : **17 octobre 2022**
- Instructions : novembre – décembre 2022
- Jury : janvier 2023
- Annonce aux lauréats par e-mail et courrier postal à partir de janvier 2023.

En fonction du nombre de demandes et des délais nécessaires à l'instruction, la Fondation se réserve le droit de modifier ces dates. Le jury composé de professionnels se réserve le droit de fixer le montant des subventions des projets sélectionnés.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contact : Elise TERRINI education@apsommer.org ou 09.72.29.03.65